



Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

A Monsieur Yannick Le Rouzic
Directeur Opérationnel BSCC NOD 44/85
4, Rue du Président Herriot
CS89018
44090 NANTES CEDEX 1

Nantes, le 27 novembre 2019

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT FAPT de Loire Atlantique vous informe qu'il dépose un préavis de grève illimitée qui débutera le Jeudi 05 décembre 2019 à partir de 00h00 couvrant l'ensemble des personnels fonctionnaires et contractuels des services courrier du département de Loire Atlantique.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Pour la valorisation de la prime FA à 450 euros à minima.
- Pour une prime exceptionnelle de 1000 euros en reconnaissance de l'adaptation des personnels postiers à la surcharge de travail de fin d'année.
- Pour des augmentations de salaires et une équité entre les hommes et les femmes, permettant la sauvegarde du régime de retraite par répartition à taux plein.
- Pour le départ à la retraite à 60 ans à taux plein et à 55 ans pour les métiers pénibles.
- Pour un 13^{ème} mois et le grade de 2.1 de base pour toutes et tous.
- Pour l'arrêt de toute forme de sécabilité.
- Pour une véritable politique environnementale de La Poste et le maintien des centres au plus proche des lieux de distribution.
- Pour l'arrêt des réorganisations dites en sacoches et la coupure méridienne imposée sans concertation.
- Pour l'arrêt des réorganisations destructrices d'emplois.
- Pour la distribution du courrier colis IP Objets signalés nouveaux services dans des conditions humaines et tolérables, et dans le respect du service public postal.
- Pour de véritables négociations sur les besoins en emplois dans les centres courriers, et la cédésation Poste immédiate de tous les agents en contrats précaires (CDD, CDI Interim).
- Pour un taux de moyens permanents de remplacement à 25%.

Pour le Syndicat Départemental :

Sylvain LAMBLLOT